



Appel d'offres n° T8080-230359
Préavis d'adjudication de contrat
Présentation au public de l'Initiative de navires silencieux (INS) et divulgation des résultats de la recherche réalisée dans le cadre de cette initiative

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant le milieu des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du marché au fournisseur sélectionné à l'avance.

1. CONTEXTE

L'Initiative pour des navires silencieux (INS) de TC-CI vise à promouvoir l'étude et la conception de technologies d'atténuation du bruit rayonné sous l'eau. L'Initiative découle de l'engagement du gouvernement du Canada de réduire le bruit sous-marin et de protéger l'environnement marin. Les conceptions et les technologies de navires silencieux sont de plus en plus mises en œuvre par des constructeurs et des exploitants de navires commerciaux.

Depuis 2019, l'INS a financé des études qui visent à mettre à l'essai les technologies, les conceptions de navires, les remises en état et les pratiques opérationnelles les plus prometteuses afin de rendre les navires plus silencieux. Voici les objectifs de l'INS :

- Appuyer le recours à des technologies et à des pratiques opérationnelles sûres, respectueuses de l'environnement et efficaces à faible niveau de bruit grâce à des travaux de recherche et à des essais.
- Créer des occasions pour mobiliser les groupes autochtones autour des solutions de navires silencieux et tenir compte de leur savoir traditionnel et favoriser leur participation au projet.
- Financer l'élaboration de technologies visant à améliorer la détection des mammifères marins et à réduire les risques de collision avec les navires.

Étant donné que l'INS a financé une multitude de projets de recherche et de développement très techniques depuis sa mise sur pied, TC-CI souhaite maintenant que les résultats des projets financés par l'intermédiaire de l'Initiative soient résumés et diffusés publiquement afin qu'ils soient mieux compris et utilisés par les divers partenaires et membres du milieu universitaire et de l'industrie.

2. DÉFINITION DU BESOIN

L'Initiative de navires silencieux (INS) appuie l'élaboration de technologies et à de pratiques opérationnelles sûres, respectueuses de l'environnement et efficaces à faible niveau de bruit grâce à des travaux de recherche et à des essais. Le besoin comprend la rédaction d'un résumé des documents de recherche appropriés et des résultats connexes, et la diffusion de cette information à un public plus large, y compris le milieu universitaire, l'industrie et le public. L'entrepreneur doit créer de nouveaux articles, de nouvelles infographies et d'autres produits de communication en fonction des documents fournis par Transports Canada. Ces documents ne doivent pas être publiés dans leur totalité, sauf indication contraire de Transports Canada. Les produits de communication doivent être publiés dans un site Web contrôlé par l'entrepreneur et par d'autres moyens de communication, comme des bulletins transmis par courriel et les médias sociaux. Il est impératif de reconnaître la contribution de toutes les parties tout au long de ce travail.



Les travaux comprendront ce qui suit :

1. L'élaboration de divers produits de communication visant à diffuser les résultats des projets réalisés dans le cadre de l'Initiative pour des navires silencieux (INS) aux partenaires, à l'industrie et au milieu universitaire. L'entrepreneur doit rédiger minimalement quatre (4) articles d'une longueur approximative de 4 000 mots et il doit y ajouter une infographie qu'il aura créée. L'entrepreneur doit également concevoir un microsite sur son propre site Web afin de diffuser les résultats des projets réalisés dans le cadre de l'INS et les produits de communication rédigés. Les produits doivent être en français et en anglais.
2. L'entrepreneur doit élaborer optionnellement divers produits de communication pour d'autres programmes du groupe RDD pour le secteur maritime du Centre d'innovation de Transports Canada, comme le Programme d'innovation pour la gestion des eaux de ballast de Transports Canada, le Projet de transport maritime écologique et l'Initiative de protection des baleines. Cette tâche supplémentaire peut également comprendre la rédaction d'articles et la création d'infographies, de vidéos, de bulletins et de microsites.
3. L'entrepreneur doit diffuser les résultats des projets par divers moyens de communication qu'il exploite, notamment par la diffusion d'articles dans un bulletin de l'industrie, l'affichage dans divers médias sociaux et la publication d'information sur son site Web.
4. L'entrepreneur doit faire le point tous les mois sur l'état du projet, y compris sur l'état d'avancement du développement, les produits de communication publiés, les efforts de sensibilisation du public en cours, les indicateurs clés sur le rendement du contenu diffusé (nombre de vues, nombre d'interactions, etc.) et les travaux en cours se rapportant au contenu.
5. L'entrepreneur doit transmettre un rapport final qui présente l'ensemble des commentaires recueillis dans le cadre du projet de diffusion et formuler des recommandations sur les futurs travaux de diffusion en fonction des tendances générales observées grâce à la rétroaction, à l'analyse des données recueillies se rapportant aux indicateurs clés et à d'autres renseignements pertinents.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS (EXIGENCES ESSENTIELLES MINIMALES)

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer dans un énoncé des capacités qu'ils répondent aux exigences suivantes :

- Ils doivent être propriétaires et exploiter un site Web axé sur l'industrie maritime au Canada comptant plus de 100 000 visiteurs par année. Le site Web doit comprendre une section portant sur le bruit rayonné sous l'eau et un aperçu du sujet et des initiatives en cours au Canada qui portent sur le bruit sous-marin. Le site Web doit être accessible par le public et gratuit et il doit exister depuis au moins deux (2) ans. Le site Web doit être disponible en français et en anglais.
- Ils doivent exploiter des moyens de communication qui conviennent au contenu se rapportant au transport maritime (y compris le bruit rayonné sous l'eau), comme les médias sociaux et les bulletins d'information. L'entrepreneur doit minimalement exploiter des moyens de communication depuis au moins deux (2) ans au cours des cinq (5)



dernières années sur les plateformes suivantes : X (anciennement Twitter), Facebook et LinkedIn.

- Ils doivent avoir une connaissance et une compréhension du bruit sous-marin et une expérience antérieure de la rédaction de résumés de rapports techniques, de la création de nouveaux produits de communication issus de rapports techniques et de la diffusion de renseignements techniques liés au bruit sous-marin. Doit avoir publié au moins (5) articles sur le thème du bruit sous-marin.
- Ils doivent posséder au moins deux (2) années d'expérience de la collaboration avec des gouvernements au Canada (gouvernements provinciaux et fédéral) et avec l'industrie sur des sujets liés au domaine maritime.

4. APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX AU MARCHÉ

Le présent marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange Canada-Chili
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Pérou
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-R.-U.)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
- Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne

5. JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

Il existe actuellement un besoin de publier de l'information en langage clair sur les travaux de recherche effectués dans le cadre de l'Initiative de navires silencieux (INS). L'objectif de l'Initiative est d'éliminer les risques liés aux technologies d'atténuation du bruit des navires et de mettre à l'essai les technologies de sorte que l'industrie puisse avoir confiance dans les conclusions pour rendre leurs navires plus silencieux. Par conséquent, l'information obtenue dans le cadre des projets de recherche et de développement menés dans le cadre de l'INS doit être communiquée d'une manière qui peut être largement comprise, et par l'intermédiaire d'une source fiable et impartiale. Étant donné la nécessité de communiquer l'information rapidement (pour soutenir la collecte de données probantes à l'appui des lignes directrices sur le bruit sous-marin de l'Organisation maritime internationale), TC doit élargir son travail de diffusion de l'information.

Clear Seas comprend bien le sujet complexe du bruit sous-marin et a déjà créé du contenu sur le sujet. L'entreprise serait en mesure de présenter immédiatement les conclusions techniques de l'INS dans des produits de communication en langage clair et de diffuser l'information à ses réseaux existants. Clear Seas est une organisation à but non lucratif, est impartiale et axée sur les faits. Aussi, les coûts liés à la diffusion de l'information complexe au public dans un très court laps de temps (c.-à-d. les publications peuvent commencer dans un délai de six mois) sont raisonnables.

Fondée en 2014, Clear Seas fournit de l'information impartiale sur le transport maritime au Canada. L'organisme sans but lucratif possède beaucoup d'expérience de la



collaboration avec l'industrie et les gouvernements au Canada sur des sujets liés au domaine maritime.

Clear Seas exploite et tient à jour plusieurs microsites sur le transport maritime, y compris un microsite consacré au bruit sous-marin et aux mammifères marins qui existe depuis 2018 et qui a eu 135 000 visiteurs au cours du dernier exercice. Ces microsites font partie du site Web principal. Clear Seas est le propriétaire exclusif du site et des microsites, et la propriété intellectuelle relative au contenu qui s'y trouve lui appartient. De plus, Clear Seas exploite plusieurs moyens de communication (p. ex. médias sociaux, bulletins), qui offrent une façon idéale de communiquer avec l'industrie. Les plateformes de médias sociaux utilisés par Clear Seas au cours des cinq dernières années comprennent LinkedIn, X (anciennement Twitter) et Facebook.

6. EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

Les exceptions suivantes au *Règlement sur les marchés de l'État* sont invoquées pour cet approvisionnement conformément à l'alinéa 6(d) : « Le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout droit de propriété intellectuelle d'aval découlant de l'exécution du contrat proposé demeurera celui de l'entrepreneur.

8. PÉRIODE DU CONTRAT

Le contrat proposé sera en vigueur de la date d'attribution au 31 mars 2025 inclusivement. Le contrat comprendra une (1) période supplémentaire d'une (1) année selon les mêmes conditions. Transports Canada pourra se prévaloir de cette année supplémentaire à sa discrétion.

9. COÛT ESTIMATIF

La valeur estimative du contrat, y compris les options, est inférieure à 350 000 \$ (TPS/TVH en sus).

10. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Clear Seas – Centre de transport maritime responsable
630 - 355 Burrard St, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2G8

**DATE ET HEURE DE CLÔTURE POUR LES RÉPONSES ÉCRITES DES
FOURNISSEURS QUI SOUHAITENT RÉPONDRE À CE BESOIN : 14 H, HE, LE
JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023.**

**LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET LES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS DOIVENT ÊTRE
ENVOYÉS À :**

Meranda Hodgson, agente d'approvisionnement
Transports Canada

Courriel : meranda.hodgson@tc.gc.ca